



# Fête de la Galette

**Dimanche 29 septembre 2024**

**Espace Albert Poulain / 35550 Pipriac**

## **29ème Concours National de la Meilleure Galette Réservé aux Professionnels**

Catégories : « Crêperies » et « Vente à Emporter »

Madame,  
Monsieur,

Créé en 1994 le « Concours National de la Meilleure Galette » de Pipriac reconnu par les professionnels de la Crêperie offre à chacun des candidats la possibilité de se mesurer à d'autres crêpiers en activité. C'est aussi l'occasion pour notre Confrérie organisatrice de mettre en lumière les talents des professionnels de la Crêperie et de contribuer à la valorisation et à la promotion des savoir faire des participants.

Dimanche 29 Septembre 2024 le « Comité Piperia la Galette » de Pipriac organise sa 29<sup>ème</sup> édition de la « Fête de la Galette » et c'est dans le cadre de cette manifestation que notre « Confrérie Piperia la Galette » est heureuse de vous inviter à participer au :

## **29ème Concours National de la Meilleure Galette**

Vous êtes professionnel, alors participez à cette compétition nationale de la Meilleure Galette catégorie « **Crêperies** » ou « **Vente à emporter** » **du dimanche 29 septembre 2024** en vous inscrivant à l'aide du bulletin ci-joint. Les participants au concours ayant obtenu les meilleures notes toutes catégories confondues se verront décerner les **Galettes d'Or, d'Argent et de Bronze**.

Comptant sur votre participation dynamique et dans l'attente de notre prochain contact,

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Très cordialement.

**La Confrérie Piperia La Galette**

***N.B. : Afin d'organiser le concours dans les meilleurs conditions, la Confrérie Piperia la Galette souhaite recevoir votre inscription le plus tôt possible. Merci de votre compréhension.***

---

Adresse : Confrérie Piperia la Galette – Mr DELAMARCHE Albert La Hinois 35550 PIPRIAC  
Tél. : 02 99 34 43 61 / 06 30 86 51 10 **E-Mail : [delamarche.pip@laposte.net](mailto:delamarche.pip@laposte.net)**

**Nos partenaires :**

